

TRIBUNAL DE PAYERNE

BÂTIMENT DE LA JUSTICE DE PAIX & OFFICE DES POURSUITES À PAYERNE - VD

ouvrage 2615

Maître de l'ouvrage
 Etat de Vaud
 représenté par le SIPAL
 Place de la Riponne 10
 1014 Lausanne

Chef de projet :
 Daniel Brülhart

MO délégué :
 sdplus conseils sa
 Jean-Blaise Ecklin
 Rue du Grand-Pont 18
 1003 Lausanne

Entreprise Générale
 Edifea SA
 Chemin Château-Bloch 11
 1219 Le Lignon

Chef de projet :
 Roger Näf

Architectes
 Boegli Kramp Architectes SA
 Route de la Fonderie 8c
 1700 Fribourg

Collaborateurs:
 Adrian Kramp,
 Gionata Gianocca

Ingénieurs civils
 Reis Ingéniering Sàrl
 Route de Vernier 174
 1214 Vernier

Collaborateurs:
 Carlos Reis & Ricardo Cardoso

Bureaux techniques
 CVS :
 Antonio Ficeto Sàrl
 Rue des Vernes 1
 1530 Payerne

Electricité :
 Etablissements Techniques
 Fragnière SA – ETF
 Route de Riaz 3
 1630 Bulle

Géotechnique :
 ABA-Géol SA
 Rue des Moulins 31
 1530 Payerne

Géomètre
 Hirsiger & Péclard SA
 Rue du Château 5
 1564 Dornodidier

Coordonnées
 Rue de la Gare 45
 1530 Payerne

Conception 2014
Réalisation 2016



SITUATION / HISTORIQUE

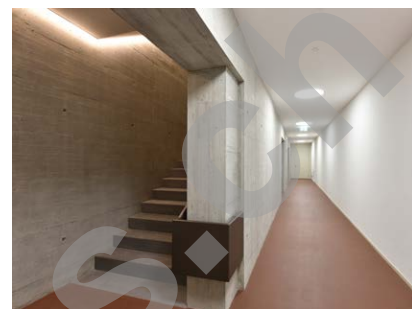
Situé au cœur de la ville de Payerne, l'immeuble d'origine a cédé sa place à deux bâtiments organisés autour d'une cour délimitant deux corps distincts destinés à la Justice de paix d'une part et à l'Office des poursuites d'autre part. Une exigence qui s'inscrit dans la nouvelle stratégie immobilière de l'Etat de Vaud, qui entend regrouper dans chaque district – en l'occurrence celui de la Broye-Vully – les services de l'ordre judiciaire. La responsabilité des travaux de démolition et de reconstruction a été confiée à l'entreprise générale Edifea SA.

CONCEPT / ARCHITECTURE

Tout en poursuivant la logique mitoyenne de la zone dans laquelle il se situe, ce nouvel ensemble administratif dispose d'une cour ouverte vers le sud qui fait office d'espace de référence principal. Une césure spatiale qui permet un apport de lumière au sein du bâtiment. La partie publique – salles d'audience, réceptions, box d'audition – est concentrée dans les deux étages inférieurs. Les espaces à caractère privés – bureaux réservés à l'administration – sont concentrés dans les parties supérieures, une partie des combles étant réservées aux installations techniques.



Edité en Suisse



L'articulation des volumes se réfèrent aux modèles de maisons à toitures à deux pans propres aux tissus urbains médiévaux. De très légers décalages dans le plan de façade rappellent les modénatures des maisons mitoyennes et le matériau choisi – du béton apparent sablé – apporte une petite touche contemporaine. Des éléments en "T" identifient l'entrée publique – commune aux deux services – à la rue de la Gare, ainsi que l'entrée privée côté rue de Savoie.

A l'intérieur, les salles d'audience ont été réalisées avec des sols en parquet, tandis que des éléments préfabriqués recouvrent l'ensemble des escaliers. L'architecte a opté pour des luminaires ronds intégrés dans les faux plafonds et pour des bandes LED affleurées aux murs ou intégrées au mobilier ce qui permet d'apporter une touche de modernité tout en restant sobre.

PARTICULARITÉS

Lors de la démolition de l'ancien bâtiment, la mise à nu des murs mitoyens a révélé la fragilité de ces derniers, ce qui a entraîné des étayages particuliers réalisés sur les maisons voisines. Outre l'installation de micro-pieux, un noyau central stabilise le nouvel édifice qui s'appuie sur les murs mitoyens par des empochements.

Les reprises de charges s'effectuent au moyen de piliers en acier dissimulés derrière les cloisons. On signalera l'absence de chape dans les étages supérieurs et un revêtement de type Haltopex posé sur la dalle brute, lequel fait office de protection acoustique.

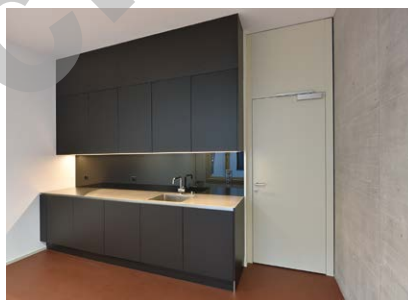
CONCEPT ÉNERGÉTIQUE

Les deux premiers niveaux destinés au public sont équipés d'une ventilation double flux, contrairement aux étages supérieurs réservés aux bureaux. Le bâtiment bénéficie d'un chauffage au gaz, avec des convecteurs installés à chaque étage.

Principale difficulté, la pose précise des tubes d'alimentation en dalle. La réalisation de ce bâtiment public répond aux critères Minergie.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	374 m ²
Surface brute de plancher	:	1 570 m ²
Emprise au rez	:	347 m ²
Volume SIA	:	5 294 m ³
Nombre de niveaux	:	Rez + 5



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Démolitions
PERIMA SÄRL
1004 Lausanne

SATEB SÄRL
3979 Grône

Echafaudages
ROTH ÉCHAFAUDAGES SA
1700 Fribourg

Béton - Béton armé
FONSECA CONSTRUCTIONS SA
1562 Corcelles-près-Payerne

Charpente bois
ROBERT ET PASCAL SALLIN SA
1690 Villaz-St-Pierre

Crépissages isolants
CRINIMAX CLÉMENT PEINTURE SA
1700 Fribourg

Fenêtres bois et métal
GINDRAUX FENÊTRES SA
2024 St-Aubin-Sauges

Stores à lamelles
ABC STORES SÄRL
1373 Chavornay

Installation courant fort
ÉTABLISSEMENTS TECHNIQUES FRAGNIÈRE SA - ETF
1630 Bulle

Fourniture lustrerie
ZUMTOBEL LICHT AG
8050 Zürich

ID NÉON SA
1541 Sévaz

Revêtement coupe-feu
FIRE SYSTEM SA
1630 Bulle

Appareils sanitaires courants
ANTONIO FICETO SÄRL
1530 Payerne

Ouvrages métalliques
DELESSERT SA
1070 Puidoux

Systèmes verrouillage
CDVI SUISSE SÄRL
1024 Ecublens

Ascenseurs - Monte-charges
OTIS SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Dispositifs levage
GILGEN LOGISTICS AG
3173 Oberwangen b. Bern

Couches support chapes
LAÏK SA
1072 Forel (Lavaux)

Dallages pierre artificielle
AD CARRELAGE SA
1530 Payerne

Revêtement de sols synthétiques
UNIQUEFLOOR SWITZERLAND AG
6330 Cham

Revêtement de sols en bois
MULTINET SERVICES SA
1213 Petit-Lancy

Traitement surface intérieure
MICHEL RIEDO & FILS, GYPSE-PEINTURE-PAPIERS PEINTS SA
1752 Villars-sur-Glâne

Menuiserie courante
YVES NICOLIER SA
1580 Oleyres

Agencements de cuisine
TEK CUISINES SA
1023 Crissier

Couverture des combles
DENTAN-SCHAUB SA
1400 Yverdon-les-Bains

Nettoyages du bâtiment - chantier
H. R. SERVICES, ESETI
1530 Payerne

Jardins
MENÉTREY SA
1042 Bioley-Orjulaz